

Conseil municipal du 23 Mars 2016

L'an deux mille seize et le vingt trois mars ,à dix huit heures trente , le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances , en présence de Jeannine BRUNET , maire de la commune.

Présents : Mme BRUNET, Mme CANO. Mme CORTINAS, Mr GRESSIER. Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr ROMANI, Mr TEILLOL, Mme THOUVENOT, Mme VENEL, Mme VIZCAY
Absents excusés : Mr FLOUS, Mr LAPORTE

Secrétaire de séance Mme CORTINAS

Ordre du jour

Compte de gestion

Compte administratif

Affectation des résultats

Budget 2016

Personnel

(prévoyance et santé)

Urbanisme

Travaux

Communication

Ecole

Compte de gestion : Les comptes de la trésorerie et de la commune ont été rapprochés et le maire demande l'approbation des comptes du trésorier.

Pour 13

Contre 0

Abstentions 0

Compte administratif

Le maire présente les divers comptes et fait part des résultats de l'exercice .

Un bordereau de 2015 n'est pas passé en flux informatique et a faussé les résultats , qui sont en conséquence supérieurs à ceux attendus .

Une vingtaine de fournisseurs ne sont pas payés depuis plusieurs mois et cela est extrêmement gênant . Le flux est bloqué et nous recherchons la solution pour débloquent ce mandat collectif. Les divers articles sont présentés et commentés.

Le maire sort pour le vote du compte en laissant à Mme MARTY le soin de procéder à ce vote

Vote pour 12

Abstentions 0

Contre 0

Affectation des résultats

Le maire propose l'affectation suivante des résultats .

002 R fonctionnement	210056.43
001 D investissement	79854

Vote

Pour 13

Contre 0

Abstention 0

Budget de l'exercice

- **Vote des taux d'imposition**

Le maire donne une explication du potentiel fiscal et du potentiel financier d'une commune et explique la démarche de la commission des finances.

La commission des finances demande à ce que le taux soit légèrement augmenté afin de ne pas être trop imposé d'un coup.

TH de 9.14 à 9.30

TF de 10.26 à 10.49

TFNB même taux 75.27

Vote 13

Pour 0

Contre 0

Abstentions 0

- **Budget de fonctionnement**

Le maire précise que l'analyse a été faite par la commission des finances, chapitre par chapitre et tous les comptes du chapitre 011 .

Pour le chapitre 12, elle a tenu compte des avancements des agents, du recrutement d'un agent sans contrat aidé à compter de septembre 2016 , et d'un contrat aidé à compter du 1 mars 2016.

Elle mentionne que les intérêts de l'emprunt pour l'agrandissement de l'école courent à compter de 2016.

Elle a tenu compte des abaissements de 10% aux associations en mentionnant que malgré cette baisse , les associations landorthises bénéficient d'une aide non négligeable en ce qui concerne l'occupation des salles. Le montant alloué aux associations est lu.

Elle a reporté le même chiffre pour le remboursement aux organismes tel que le SIVOM et le Conseil Départemental.

Compte tenu de la reprise des résultats le montant total des recettes s'élèverait à 759630.43 , celui des dépenses à 759630.43 en tenant compte du transfert d'une partie des recettes pour l'investissement.

Soit

160670 pour le 011

230640 pour le 012

29800 pour le 014

150300 pour le 65

11000 pour le 66
1000 pour le 67
400 pour le 022
172220.43 pour le 023

• **En investissement**

Un tableau des diverses opérations est présenté à l'assemblée.

Le montant total des dépenses d'investissement est de 523211.83 financé par une subvention du Conseil départemental, l'emprunt au Crédit agricole et notre possibilité d'autofinancement.

Le maire souligne la nécessité de bien contrôler la dépense de fonctionnement , afin de maintenir un autofinancement qui permet de répondre un peu mieux au besoin d'investissement.

Vote

Pour 13

Contre 0

Abstentions 0

Mesures en faveur du personnel

Mme CORTINAS présente la proposition faite par le centre de gestion pour la prévoyance et santé des personnels.

Les conseillers proposent de ne pas dépasser la somme de 15 euros /mois par agent titulaire

Le contrat sera signé si cette somme la n'est pas dépassée et le conseil donne au maire l'autorisation de signer ce contrat en ce sens.

Vote

Pour 13

Contre 0

Abstentions 0

Urbanisme

Mme THOUVENOT présente les travaux faits par la commission d'urbanisme.

La dernière commission a eu lieu le 4 mars 2016-03-25

1 CUa

2 Cub

2 déclarations préalables

Travaux

Mr Gressier fait un compte rendu des travaux divers des entreprises, du Sivom et des agents de la commune.

Le maire demande si on interroge le SDHG pour éclairage supplémentaire , Salanère et chemin des Landes.

Une visite de nuit du village sera faite pour répertorier les endroits non éclairés accidentogènes .

Il souligne que les travaux du pool routier avancent normalement.

Mme le maire pose la question du ferrailage du béton autour des avaloirs : ce sera récupéré auprès du responsable du SIVOM.

Communication

Monsieur TEILLOL présente les travaux de la commission de la communication .

Le site sera vraisemblablement en place autour du 20 mai.

Une lecture des points élaborés par la commission sera faite par le maire et les adjoints avant toute validation.

Rappel de la journée chasse aux œufs

Rappel du loto de l'école le 1 avril : Mme CORTINAS fait le compte rendu des réunions avec les parents organisateurs.

Questions diverses

Compte rendu par Mme Ramos de la réunion des associations ainsi que la rencontre avec le nouveau bureau du Comité des fêtes

Mme VIZCAY souhaite des éclaircissements sur la future communauté : Mme le maire explique le schéma territorial proposé par le Préfet, mais le manque de coordination des votes des communautés concernées , ce qui a amené le Préfet à rejeter les amendements présentés a la CDCI.

Le maire interroge le conseil sur les mesures à prendre en ce qui concerne la propreté des trottoirs, actuellement très sales , à cause de la négligence des citoyens. Le Sivom sera sollicité pour discuter des modalités d'intervention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures trente.